Lettre de rentrée ECOLE 2025 – « *Il est entré dans sa Passion* »

A l'ensemble de la Communauté Educative, partants, restants et arrivants.
Madame, Monsieur, Bien chers tous,

Pâques 1831, fermait l'école des Frères Maristes de Feurs. En 2025-2026, le cœur et le Souffle de Marcellin sont toujours là, bien vivants et vibrants, portant notre Maison et inspirant chacune et chacun. Cette Maison et cette Mission, qui nous sont si chères sont bâties « sur le Roc », des fondations/fondamentaux solides qui permettent encore et toujours à la jeunesse forézienne de se construire.

« Eduquer, c'est Aimer »

Ainsi, **l'hospitalité** mariste signifie la force d'accueillir chaque élève (et chaque Personne), avec tout ce qu'il ou elle est. Chacun peut donc se sentir respecté, reconnu et aimé.

L'intuition de Marcellin est également celle d'une **fraternité** qui ne se décrète pas, qui se reçoit et se construit. Chacun est ainsi appelé à être lui-même et à être dans le service de l'autre, du « frère ».

« Eduquer, c'est rendre Libre »

Notre Mission, passion d'espérance, c'est faire s'éveiller et advenir une Personne unique et sacrée, lui permettre **son émancipation intellectuelle**, formant son esprit « libre et critique », cela en donnant le goût de l'effort et du travail, de l'engagement, pour viser satisfaction et réussite pleine et entière.

Au cœur de notre projet, vous le savez, c'est **l'éducation intégrale**, former : ***esprit, cœur, corps et âme.***

C'est aussi permettre à chacun de **« se donner son style »,** c'est-à-dire de se chercher, de se trouver, de se connaitre, de s'accepter et de s'affirmer, pour croître en confiance en soi dans une relation saine à l'autre, **construite sur l'estime de soi et non sur l'estime du « moi »**.

A Champagnat ce qui prime, ce n'est **pas CE QUE** je suis, mais **QUI** je suis !

Cela permet à chacun de forger son intériorité/identité et sa conscience personnelle dans une relation ajustée à l'autre et au monde.

Enfin, c'est permettre à chacune et chacun de **se donner un projet de Vie, de bâtir son Chemin de Vie, en allant aux périphéries et en favorisant une rencontre personnelle avec Dieu.**

Le Père Champagnat nous insuffle toujours son message d'A.M.O.U.R. :

Avec toi **M**arcellin **O**n vit et on grandit **U**nis dans le **R**espect !

Groupe scolaire Saint Marcellin Champagnat
(Ecole-Collège) Rue Jules Ferry – 42110 FEURS
☎ 04 77 26 12 68
@ champagnat.direction@orange.fr
www.groupe-scolaire-champagnat.fr

En septembre 2025, près de 790 enfants et jeunes feront leur rentrée dans la Maison Champagnat de Feurs.
Une rentrée, c'est l'occasion de remercier et mettre à l'honneur celles et ceux qui ont œuvré pour notre Maison et nos jeunes :

- Côté Ecole Primaire, nous tenons à remercier : Mmes Blanchon et Charles (ASEM), Mme Triadon (AESH) et Mme Allirot (enseignante de CE1).

- Côté Collège, nous saluons et louons : Mmes Chalayer et Exbrayat (Vie Scolaire), Mme Zambeaux (AESH), M Giraud (professeur principal 5ème et professeur de lettres – histoire géographie EMC), et Mme Micholet (professeure principale 3ème et professeure de mathématiques).

Nous retrouverons Mme Chalayer, sophrologue diplômée, pour accompagner les élèves des dispositifs « HPI » et « DYS ».

Notre Chef Gérant M. Jérôme Viricel relèvera le défi de la Centrale de Roanne à la rentrée. Qu'il soit ici remercié et encouragé dans sa nouvelle mission.
En septembre, c'est le Chef Gérant Mickaël Garcia qui reprendra notre cuisine pour régaler petits et grands.

Mme Micholet, présente à Champagnat depuis 2014, a souhaité vous adresser un message plus personnel.
Nous lui exprimons notre plus profonde et sincère gratitude pour ces belles années au cœur de la Maison, de sa Mission, au Service des Jeunes.

Chers élèves, cher directeur, chers collègues,

Après 26 années d'enseignement, dont 12 belles années au Collège Champagnat, il est temps pour moi de refermer ce chapitre important de ma vie professionnelle. C'est avec beaucoup d'émotion et de gratitude que je m'adresse à vous aujourd'hui.

Enseigner les mathématiques a toujours été pour moi bien plus qu'un métier : une véritable passion. J'ai eu la chance de partager avec mes élèves des moments de réflexion, de découverte, parfois de défis mais aussi de joie, de complicité et de rires. Merci à vous, chers élèves, pour votre curiosité, votre sincérité, vos efforts, et tous ces instants uniques que nous avons vécus en classe.

Ce départ n'est pas un adieu, mais un nouveau départ. Après mûre réflexion, j'ai choisi de me lancer dans un nouveau projet professionnel qui me tient à cœur et qui me pousse à sortir de ma zone de confort, tout comme je vous y encourageais si souvent ! C'est une nouvelle étape, pleine de défis et d'enthousiasme, que j'aborde avec la même énergie qui m'a animée toutes ces années en tant qu'enseignante.

Je tiens à remercier Monsieur Palle pour sa confiance, ainsi que tous mes collègues en particulier de mathématiques pour leur soutien, leur complicité et les liens créés au fil du temps. Le Collège Champagnat restera pour moi un lieu fort, humainement et professionnellement.

Je pars le cœur léger, riche de toutes ces rencontres, de tous ces souvenirs, et avec une profonde reconnaissance. Continuez à apprendre, à vous dépasser, à vous soutenir les uns les autres. Et surtout, n'oubliez jamais que les mathématiques, comme la vie, demandent de la rigueur… mais aussi un brin d'audace !

Avec toute ma gratitude.

Annabelle Micholet

Nous nous réjouissons d'être au complet à la rentrée, et d'accueillir :

Côté Ecole : Mme Grognux (enseignante CE1), Mmes Lugnier & Hugon (ASEM), Mme Bocher (volontaire service civique), et Mme Denis (AESH),
Côté Collège : Mme Montage (AESH), MM. Vial et Renaud (Vie Scolaire), M. Kroll (professeur de lettres modernes), M Imbert (professeur principal 5ème et professeur de mathématiques), et M Wittge (professeur principal 5ème et professeur d'Histoire Géographie EMC).

Notre Maison repose nous l'avons écrit et dit, sur des piliers. Il en est UN (ou plutôt UNE) qui tient (à) cette Maison depuis le 29 novembre 1982. Madame Bernadette Brun, embauchée en tant que documentaliste et devenue assistante de Direction, incarne et porte les valeurs de notre Maison. Ancienne élève, maman d'élèves, salariée, elle a été recrutée par M. Jean Pissochet et achève sa belle carrière à Champagnat le 31 décembre prochain.
Nul plus que nous ne sait combien elle a été et ***est*** *précieuse pour notre Maison. Véritable clé de voute, Mme Brun a connu 7 Présidents d'OGEC (MM. Basset, Peyrard, Couenne, Guillot, Duchand, Jambon et Demolière), de nombreux Chefs d'établissement (Mme Vernay, Mmes Ronzon et Jacquet, Mme Billoud, Mme Patout, Mme Latour, MM. Pissochet, Bellet, Notin, Blanchard, Grataloup, Dufour, Chable et Palle).*
Des milliers d'élèves et de familles ont été accueillis, renseignés, éclairés par sa connaissance unique de notre Institution.
Mme Latour et moi-même, au nom de tous, lui souhaitons une « très belle dernière rentrée ».

Le 25 août, Mme DEUX, nous rejoindra pour un « tuilage » de 4 mois avec Mme Brun, et reprendra, avec Mme Denis, les rênes de l'Administration à nos côtés à compter de janvier.

Le projet de fleurissement, de croissance et d'épanouissement de chaque enfant tiendra encore toutes ses promesses cette année avec des projets riches :

- A l'école :
  - CYCLE 1 : les 4 éléments
  - CYCLES 2 & 3 : apprendre par le jeu, écriture d'un conte, préparation d'un voyage à Beauval pour le CM2, des projets « passerelle » avec le collège …

- Au collège :
  - Des partenariats renouvelés : EFF, RCF, TCF, JAS SPORTS, STUDIO DSF, SEGUSIAVE ATHLETICS 2.0,
  - Des projets artistiques avec le Château du Rozier, le musée, le Ciné'Feurs…,
  - Des projets linguistiques (examen de Cambridge, Concours scolaires LV2, voyages en GB),
  - Des séjours culturels & sportifs, et historiques (Ste Enimie, ski, Camargue, Verdun).

Enfin, saluons les excellents résultats au DNB de nos chers élèves de 3ème : 99.2% de réussite et d'affectation réussie. Nous obtenons 91.5% de mentions : 32.2% de mentions AB ; 30.5% de mentions B ; 19.5% de mentions TB ; et 9.3% de mentions TB avec félicitations du jury. !

Nous vous souhaitons, à vous tous, « frères d'une même famille » de très bonnes vacances et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre dévouement entier. Dans la Joie de retrouver chacune et chacun, avec passion, foi et espérance.

Virginie LATOUR
Chef d'établissement de l'Ecole

Sébastien PALLE,
Chef d'Etablissement Coordinateur

INFORMATIONS PRATIQUES DE RENTREE

Les listes des classes sont affichées lundi 1er septembre au matin, jour de la rentrée.
L'école fonctionne sur 4 jours : lundi – mardi – jeudi - vendredi.
Les horaires sont les suivants :

Matin : 8h25 à 12h Après-midi : 13h45 à 16h15

Pensez à bien noter le nom de l'enfant sur son cartable et ses vêtements pour éviter toute perte.
Merci de proposer un goûter si besoin dans une boîte identifiée avec son nom et son prénom.
Pour la sieste, vous pouvez prévoir sucette et doudou.

Les enfants en maternelle sont accueillis dans les classes à partir de 8h25.

Les élèves de Toute Petite Section (nés en 2023) font leur rentrée jeudi 4 septembre.

La sortie en maternelle commence dès 11h55. Chaque enfant est récupéré dans sa classe par une personne qui en a l'autorisation. Si une nouvelle personne est autorisée, bien penser à le signaler par écrit sur Ecole Directe.

Pour les enfants en classe de CP, nous proposons une rentrée avec un horaire différé.
Elle se déroule à 8h45 dans la cour des primaires. Les parents sont invités à accompagner leur enfant en classe.

Pour les enfants en CE1, CE2, CM1 et CM2, le jour de la rentrée, les élèves se réunissent sous le préau où ils sont appelés à partir de 8h25.

Les parents sont invités à rester près de leur enfant lors de l'appel pour la répartition des classes.

Les élèves qui utilisent les transports en commun sont accompagnés à la gare routière par un adulte de l'école afin de se familiariser avec ce mode de transport.
Cet accompagnement est proposé en fin de journée jusqu'au vendredi 5 septembre.

Les photos de classes ont lieu vendredi 19 septembre.

GARDERIES ET ETUDES

Une garderie est assurée dès 7h30 le matin et à partir de 13h20 l'après-midi.
Elle est uniquement réservée aux enfants dont les parents travaillent.

Pour les maternelles : le soir, garderie de 16h15 à 18h30 (Tarif : 3 euros à partir de 17h).
Il est impératif de venir à 18h30 dernier délai pour récupérer votre enfant par respect envers Mme Brigitte BONFILS qui assure la garderie toute l'année.

Organisation du temps d'étude pour les primaires :

16h15 à 16h50	Récréation	
16h50 à 18h	Etude dirigée	Tarif 3€ (à partir de 17h)
18h à 18h30	Garderie	

Les études se déroulent pour les CP et CE1 dans la salle Pastorale au premier étage.
Pour les CE2 et CM, les études ont lieu dans la classe de CM1 de Madame P. MICHEL, au premier étage jusqu'aux vacances de Noël puis dans la classe de Madame H. KLOS au rez – de – chaussée jusqu'à la fin de l'année scolaire.
Le règlement des garderies est réalisé à l'avance par l'achat de cartes de 10, 20 garderies ou bien à l'unité. Les cartes restent à l'étude ou garderie et sont « tamponnées » à chaque présence de votre enfant.

L'achat de ces cartes est réalisé au secrétariat de l'école, auprès de Madame Chantal DENIS.
Elles portent mention du nom et prénom de l'élève.

CONTACTS

Nous sommes joignables par téléphone les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 12h45 puis de 13h45 à 18h30.
Les absences des enfants sont à signaler sur Ecole Directe auprès du secrétariat et de l'enseignante de votre enfant, en indiquant le motif de l'absence. Nous vous prions d'utiliser la messagerie ECOLE DIRECTE pour toutes les informations courantes.
Madame Chantal DENIS, secrétaire, assure un accueil pour les divers règlements (cantine, garderie, étude, contribution scolaire) du lundi au vendredi de 8h à 12h45.

Secrétariat :	04 77 26 47 69	ecole-champagnat@wanadoo.fr
Le chef d'établissement :	04 77 26 47 69	ecole-champagnat-direction@orange.fr

RESTAURATION SCOLAIRE

Voici le fonctionnement pour la réservation des repas de la première semaine, du lundi 1er au vendredi 5 septembre :
Pour les classes maternelles, les parents devront inscrire leurs enfants sur la fiche disposée à l'entrée de chaque classe.
Pour les classes de GS/CP et CP, les parents devront inscrire leurs enfants sur la fiche disposée dans le couloir entre les deux cours de l'école.
Pour les classes primaires, les élèves indiquent, le jour même, s'ils restent déjeuner, à leur enseignant.

Un autre fonctionnement se met en place ensuite pour la réservation des repas à partir de la deuxième semaine.
Nous vous prions de déposer le document complété « fiche de renseignements restauration scolaire » situé en pièce jointe, dans la boîte aux lettres « SECRETARIAT » pour mardi 2 septembre au plus tard.
Les réservations des repas à partir de lundi 8 septembre seront réalisées par les familles sur l'application Ecole Directe. Les codes d'accès seront envoyés par mail aux nouvelles familles dès la rentrée.

Vous pouvez régler par Carte Bancaire sur le site Ecole Directe, ou auprès de la secrétaire ou encore dans la boîte aux lettres « SECRETARIAT » disposée dans le passage entre les deux cours par chèque bancaire (à l'ordre de l'OGEC Champagnat) d'un montant correspondant au nombre de repas souhaités.
Merci de ne pas cumuler votre règlement cantine avec le règlement de la scolarité par chèque.

Le tarif des repas est le suivant :
En maternelle : 5,45 € le repas
En primaire : 6,05 € le repas

Merci de comptabiliser le nombre de repas de votre enfant afin de recharger la carte à l'avance.
Les menus sont affichés à l'école et sont mis en ligne sur Ecole Directe dans l'onglet « menus ».

Les repas restant de l'année précédente seront crédités sur l'année scolaire suivante.
En cas d'absence, votre enfant est automatiquement désinscrit du service de restauration.

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2025-2026

Vacances de la Toussaint : Fin des cours : vendredi 17 octobre* - Reprise des cours : lundi 3 novembre
Vacances de Noël : Fin des cours : vendredi 19 décembre* - Reprise des cours : lundi 5 janvier
Vacances d'hiver : Fin des cours : vendredi 6 février* - Reprise des cours : lundi 23 février
Vacances de Pâques : Fin des cours : vendredi 3 avril* - Reprise des cours : lundi 20 avril
Pont de l'Ascension et lundi de Pentecôte : Les classes vaqueront du mardi 12 mai* au vendredi 15 mai, puis lundi 25 mai
Vacances d'été : Fin des cours : mardi 30 juin *

*après la classe.

FOURNITURES SCOLAIRES

Tous les lots de fournitures seront distribués jeudi 28 août de 9h à 12h puis de 14h à 17h et vendredi 29 août de 14h à 17h dans le hall d'entrée du collège par l'APEL et le personnel de vie scolaire du collège.

ANIMATION PASTORALE

Vous avez fait le choix d'inscrire votre enfant dans un établissement catholique d'enseignement. Cela signifie, que dans le respect de la liberté de conscience de chacun, votre enfant pourra se voir proposer des temps forts ou des célébrations.
L'atelier pastoral est proposé aux enfants à partir du CP pendant le temps de midi les lundis, une semaine sur deux. Cette année, quatre célébrations seront organisées. La 1ère sera une « messe des familles », le vendredi 3 octobre à 17h à l'église Notre Dame de Feurs, suivie d'un cocktail au restaurant scolaire. Les trois autres, seront en journée.

CATECHESE PAROISSIALE

La paroisse Saint Paul en Forez Donzy vous invite à une rencontre pour découvrir l'initiation chrétienne adaptée à tous les âges de la vie, dès l'éveil à la foi… Que vous vouliez cheminer vers un sacrement ou simplement découvrir la foi chrétienne, que ce soit pour vos enfants ou pour vous-même, nous proposons de vous rencontrer vendredi 5 septembre à la maison paroissiale de Feurs à 19h30.
Un Eveil à la Pré initiation Chrétienne (PIC) est prévu pour les CE1 et une Initiation Chrétienne (IC) pour les CE2, CM1 et CM2.

Pour toute question, vous pouvez contacter la maison paroissiale de Feurs par téléphone au 04 77 26 08 58 ou bien par mail à l'adresse suivante : initiationchretienne@saintpaulenforezdonzy.fr

DEMANDE DE SUBVENTION TRANSPORT EN VOITURE PARTICULIERE

Résidents dans la Loire, vous pouvez bénéficier d'une subvention « transport en voiture particulière » :

- si vous effectuez un aller-retour quotidien en utilisant votre voiture particulière entre votre domicile et l'établissement s'il n'y a aucun transport collectif (minimum 2 kms)

ou

- si entre votre domicile et le point d'arrêt le plus proche il y a une distance supérieure à 2 kms.

Les dossiers de demande de subvention sont à retirer auprès de Madame DENIS au secrétariat des élèves ou téléchargés sur le site https://laregionvoustransporte.fr/

Ils sont à retourner au secrétariat avant le 17 octobre impérativement (une seule demande par famille).

TRANSPORT SCOLAIRE

Matin : Déposés à la gare routière (stade Rousson), les enfants sont acheminés en navette jusqu'à la place du Comice (en haut du Bd Clémenceau).
Soir : Les élèves qui prennent les navettes empruntent le parc du Rozier et rejoignent ainsi le parking du Forézium avant d'être conduits à la gare routière pour prendre leur bus.

Les élèves qui utilisent les transports en commun sont accompagnés à la gare routière par un adulte de l'école afin de se familiariser avec ce mode de transport. Cet accompagnement est proposé en fin de journée jusqu'au vendredi 5 septembre.

INFO TRAVAUX : la rue GAMBETTA devrait encore être fermée jusqu'au 31 octobre. Toutefois, l'accès depuis la gare, par le rond-point de l'Agora et la place du Comice devrait être réouvert à la rentrée.

ASSURANCE SCOLAIRE

En matière de risques encourus dans le milieu scolaire, vous devez obligatoirement fournir une attestation Responsabilité Civile établie par votre assureur et une attestation Individuelle Accident également établie par votre assureur ou souscrite auprès de notre organisme partenaire la Mutuelle Saint Christophe. (formulaire St Christophe en ligne sur notre site : www.groupe-scolaire-champagnat.fr dans la rubrique : actualités rentrée scolaire 2025). Ce formulaire est également joint en pièce jointe.
Concernant la mutuelle St Christophe, si vous adhérez, votre espace « parents » vous permet alors d'effectuer toutes démarches en ligne.

Les attestations RC et INDIVIDUELLE ACCIDENT sont OBLIGATOIRES et INDISPENSABLES pour toute sortie hors de l'établissement.
CE DOCUMENT EST A REMETTRE AU SECRETARIAT LE PREMIER JOUR DE LA RENTREE.

MISE A JOUR ADMINISTRATIVE

Sur ECOLE DIRECTE vous pouvez et devez mettre à jour toutes vos coordonnées.
Merci de les vérifier à la rentrée.
Tout au long de l'année, en cas de changement, ou complément, merci de faire une « DEMANDE DE MISE A JOUR » sur ECOLE DIRECTE.
Il est indispensable pour la bonne relation établissement et familles, que ces coordonnées soient toujours à jour.
Rappel : votre avis d'imposition sera à fournir à la rentrée (format papier, ou téléversement numérique sur ECOLE DIRECTE). Procédure précisée à la rentrée.

REUNIONS DE PARENTS

Nous vous invitons à venir faire connaissance avec l'équipe pédagogique de votre enfant à 18h aux dates suivantes :

Classes TPS/PS, PS/MS, MS/GS et GS	Mardi 23 septembre
Classes CPA et CPB	Vendredi 12 septembre
Classes CE1, CE1/CE2 et CE2	Mardi 16 septembre
Classes CE2/CM1, CM1, CM2A et CM2B	Mardi 9 septembre

Nous proposons également aux parents de CP et CE1 mardi 7 octobre à 18h00, sur inscription à venir, une intervention intitulée « Accompagner mon enfant vers sa réussite ». Elle sera animée par Mme Carole DUTEL, enseignante référente.

Vous êtes également invités à rencontrer les enseignantes, en plus des rencontres individuelles, en janvier, pour des « rencontres sabliers ».

PAI

Certains élèves présentent des troubles de la santé qui peuvent amener les personnels de l'établissement à prodiguer des gestes ou des soins de premiers secours, à donner des médicaments pendant le temps scolaire. Il est alors obligatoire de remplir un Projet d'Accueil Individualisé, formalisé par écrit.
Le PAI est élaboré à chaque entrée dans l'établissement pour toute la durée de la scolarité.
Les élèves qui disposaient d'un PAI pour l'année scolaire 2024-2025 n'ont pas besoin de fournir un nouveau PAI, celui est automatiquement reconduit sauf si un changement d'établissement a eu lieu.
Le PAI peut être révisé, modifié ou arrêté à tout moment de la scolarité en cas d'évolution de la pathologie, de l'environnement, à la demande de la famille.

APEL

Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre

Notre Association de Parents d'Elèves est très engagée dans la vie de la Maison. Son dynamisme et son envie d'œuvrer dans l'intérêt de toutes les familles et de tous les jeunes sont au cœur de son action.
Comme nombre d'établissements, nous avons fait le choix pour soutenir notre Association de prévoir l'adhésion de tous. Il vous sera toutefois possible de vous désengager à la rentrée en adressant simplement une demande par email à l'APEL avant le 19 septembre (apel.champagnat.feurs@gmail.com)

L'AG de notre Association de Parents se tiendra le 26 septembre à 20h au collège.